



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

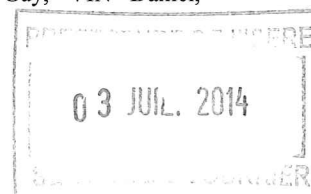
2014/41

L'an deux mil quatorze, le trente juin, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 juin 2014

PRESENTS: MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel.



VENTE DE L'ANCIENNE PELLE ARAIGNEE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la pelle araignée « mini-Camuc », achetée d'occasion en 1986, est hors d'usage.

Le Garage PIC, 05320 LA GRAVE, propose une reprise de l'engin au prix de 300 € (trois cent euros).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ DECIDE de vendre au Garage PIC, 05320 LA GRAVE, la pelle araignée « mini-Camuc », n° de série 771, et ses accessoires, au prix total hors taxes de 300 € (trois cent euros).
- ✓ DIT que la recette sera imputée au chapitre 77, section de fonctionnement du budget principal 2014, et sera encaissée par la Trésorerie de BOURG d'OISANS,
- ✓ MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Certifié exécutoire compte-tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,



